

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes
ADJOINTS ADMINISTRATIFS – MOBILITE AU FIL DE L’EAU 2023 CYCLE 5

DECISION POUR LE POSTE POURVU

La date d’affectation de principe est le 1^{er} décembre 2023 pour les candidatures internes.

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s’il y a accord des services d’origine, d’accueil et de l’agent(e), conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.
Le service devra faire connaître le 10 novembre 2023, dernier délai, les demandes de date d’affectation différée ou anticipée, en renvoyant l’annexe F signée par les 3 parties
(services d’origine, d’accueil et l’agent(e).)

POSTE			CANDIDATE RETENUE		
Service	Intitulé de poste	N° poste	Nom prénom du (de la) candidat(e)	Corps	Service d’origine
DIR CE					
	Chargé(e) du suivi budgétaire et financier	E000020076	TAYEB Rachel	Adjoint administratif	CRGP AURA

Les autres postes publiés sur ce cycle de mobilité ne sont pas pourvus.

La présente décision sera publiée :
- sur l’intranet : <http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr>
- sur l’internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

A Lyon, le 20 octobre 2023

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional délégué

Signé

Eric TANAYS